

Le Tribunal Suprême du Brésil retire la plainte contre Lula qui l'a empêché de participer aux élections de 2018



Brasilia, 5 août (RHC)- Le Tribunal Suprême Fédéral du Brésil a retiré la plainte de l'ex-ministre Antonio Palocci de l'action judiciaire contre l'ancien président Luiz Inacio Da Silva, Lula, qui l'a empêché d'être candidat aux élections de 2018.

Par deux voix contre une, la Seconde Salle de la Cour Suprême a retiré la dénonciation de l'ex-ministre Antonio Palocci répondant ainsi à une demande de la défense de Lula, qui a signalé une violation de l'impartialité dans l'inclusion de cette information six jours avant les élections de 2018.

La dénonciation de Palocci a été incluse par le juge fédéral d'alors Sergio Moro quelques jours avant le premier tour des élections présidentielles.

Pour les dirigeants du Parti des Travailleurs et pour la défense de Lula, c'est une nouvelle démonstration des objectifs politiques de Moro, qui devait devenir ministre de la justice sous le gouvernement d'extrême-droite de Jair Bolsonaro.

La présidente du Parti des Travailleurs, Gleisi Hoffmann a signalé sur twitter » C'est officiel : Moro a agi pour faire élire Bolsonaro » Selon le magistrat de la salle, Ricardo Lewandowski, l'action de Moro avait l'intention, semble-t-il, de générer un fait politique, qui révèle une brèche dans l'ordre constitutionnel actuel.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/230680-le-tribunal-supreme-du-bresil-retire-la-plainte-contre-lula-qui-la-empeche-de-participer-aux-elections-de-2018>



Radio Habana Cuba